

## Stage filé (2<sup>ème</sup> semestre) MEEF1D PES1 – année 2022/2023

### Principes généraux du stage :

Il s'agit d'un stage **en responsabilité** qui s'échelonne tous les lundis du second semestre, du 16 janvier au 04 juillet 2022 (16/01, 23/01, 30/01, 06/02, 13/02, 20/02, 06/03, 13/03, 20/03, 27/03, 03/04, 17/04, 15/05, 22/05, 12/06, 19/06, 26/06, 04/07).

### Les objectifs de formation de ce stage

Il doit amener les stagiaires à être capables :

- d'apprendre à articuler savoirs appris au CUFR et pratiques de classe.
- de préparer des séances d'enseignement et de les présenter clairement à travers différents outils (cahier journal, fiches de préparations, séquences d'apprentissages, progressions).
- de prendre conscience de la polyvalence du métier de professeur des écoles et d'apprendre à gérer les apprentissages sur un temps donné et au travers de différentes disciplines,
- de développer des stratégies et des outils pédagogiques motivants, porteurs de sens pour les élèves.
- d'utiliser ce stage comme terrain de mise en œuvre et de réflexion pour l'écriture de l'écrit réflexif.

### Fonctionnement du stage filé :

Le stagiaire est **responsable** de l'enseignement dispensé dans sa classe et des élèves qui lui sont confiés lors de ces lundis.

Il doit assumer les autres tâches afférentes aux fonctions d'enseignant qui se dérouleront sur le temps du stage : surveillance des récréations, participation aux différents conseils lors de sa présence à l'école, convocations de l'IEN.

### Les attendus du stage filé :

Les stagiaires doivent progressivement atteindre les compétences décrites dans le référentiel des compétences professionnelles des enseignants. Le palier des compétences à atteindre en fin de première année de formation est décrit dans le tableau suivant :

<b>Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction :</b>	
2 faire partager les valeurs de la République	Tenue, mixité, l'absence de discrimination entre les élèves, la prise en compte de tous les élèves.
2 Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif	Ponctualité, assiduité, neutralité.
6 agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques	Respect des personnes, obligations de service.
<b>Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement :</b>	
7 maîtriser la langue française à des fins de communication	Langage oral, interactions orales.
10 coopérer au sein d'une équipe	Connaître le projet d'école, les interlocuteurs de l'école, l'équipe pédagogique, participation aux réunions institutionnalisées.
11 contribuer à l'action de la communauté éducative :	Connaître l'organisation de l'école, ses instances
12 coopérer avec les parents d'élèves	Rencontrer les parents pour communiquer
13 coopérer avec les partenaires de l'école	
<b>Compétences liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique :</b>	
P1 maîtriser les savoirs disciplinaires	Connaissance des programmes de chacun des cycles, savoir construire des progressions ; maîtrise des contenus enseignés
P2 maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement	Lexique adapté aux élèves ; savoir reformuler à l'oral ; savoir énoncer une consigne
8 utiliser une langue vivante étrangère ou régionale dans les situations exigées par son métier	En accord avec le titulaire, et si cela s'inscrit dans une progression pédagogique au sein de l'école, notamment du cycle.
<b>Compétences éducatives et pédagogiques nécessaire à la mise en œuvre de situations d'apprentissage :</b>	
P3 construire et animer des situations d'apprentissage	Savoir préparer ses séances ; commencer à envisager des variables didactiques ; inscrire ses séances dans des séquences d'apprentissage.
P4 organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves	Savoir faire travailler les élèves en groupes.
P5 évaluer les progrès et les acquisitions des élèves ; repérer les difficultés des élèves	Savoir proposer des évaluations ; concevoir des critères de réussite.
3 connaître les élèves et leurs processus d'apprentissage	Repérer les caractéristiques de ses élèves.
4 prendre en compte la diversité des élèves	Savoir varier les situations d'apprentissage ; proposer des groupes de besoin.
5 accompagner les élèves dans leur parcours d'apprentissage	S'impliquer dans les activités des élèves et leur venir en aide.
<b>Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication :</b>	
9 Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier	Préparations numérisées ; enrichissement des préparations ou des documents fournis aux élèves avec l'internet ; utilisation d'outils spécifiques (TBI, vidéoprojecteur ...) et de la salle informatique.
<b>Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail :</b>	

14 s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel	S'interroger sur sa pratique ; se documenter ; savoir où aller chercher des informations.
--	---

### Modalités d'accompagnement :

Le stagiaire reçoit la visite d'un formateur INSPE et d'un formateur désigné par l'inspecteur de la circonscription d'accueil. Le nombre de visites au cours du stage est fixé à une par formateur. Les formateurs tiendront informés les stagiaires des dates de leur visite. Ils éviteront de visiter les stagiaires lors du premier jour de classe et éviteront, sauf volonté particulière, d'être présents le même jour.

Lors de chaque visite, les PES sont tenus de présenter au formateur **l'ensemble de leur travail de préparation** (cahier journal, préparations, projet de classe éventuel...) **depuis le début du stage.**

Lorsque le MAT titulaire de la classe ne sera pas en formation, il sera présent à l'école. A ce titre, il pourra assister occasionnellement à quelques séances faites par le stagiaire, de manière à le conseiller dans ses pratiques. Une expérimentation de co-enseignement pourra être envisagée, par exemple, d'un commun accord. La préparation des séances, dans ces deux cas, restera cependant à la charge du stagiaire.

### Déroulement des visites :

Les visites sont formatives : à partir de l'observation des séances, les formateurs donneront des conseils, des suggestions de lectures, des pistes de travail pour améliorer les pratiques des étudiants, dresseront un bilan et formuleront une appréciation générale lors d'un entretien. Au cours de la visite, le formateur s'assurera notamment que le registre d'appel est renseigné par le PES pour chaque lundi. L'entretien entre le stagiaire et le formateur s'appuiera sur le référentiel de compétences des enseignants.

Au préalable à l'entretien, le formateur aura demandé au directeur, quand cela est possible, d'organiser la prise en charge des élèves.

Quand les stagiaires recevront un formateur, l'enseignant titulaire sortira de la classe.

### Rapport de visite :

Chaque visite donne lieu à un rapport rédigé par le formateur. Celui-ci sera déposé sur hyperplanning, ce qui permettra au binôme formateur ainsi qu'à l'IEN de la circonscription de le consulter. Sa rédaction doit tenir compte de ce qui a été observé, des documents présentés par le stagiaire, des conseils et pistes de réflexions donnés et de l'entretien. Il doit, clairement et sans équivoque, faire apparaître les points forts et ceux sur lesquels des améliorations sont à apporter par le stagiaire. Le rapport est transmis par mail aux stagiaires, **en mettant systématiquement en copie le pôle Alternance Intégrative [ai.meef@univ-mayotte.fr](mailto:ai.meef@univ-mayotte.fr)**. Au cas où des étudiants se trouveraient en grande difficulté, ceux-ci seront signalés au chargé de l'alternance intégrative ([wardi.ousseni@univ-mayotte.fr](mailto:wardi.ousseni@univ-mayotte.fr)) afin qu'une remédiation puisse leur être proposée.

### L'évaluation du stage en responsabilité :

L'écrit réflexif est noté. Cette note tient lieu d'évaluation des pratiques professionnelles pour le semestre 2.

### Cahier des charges pour l'écrit réflexif du semestre 2 :

L'écrit réflexif du semestre 2 renvoie au référentiel de compétences professionnelles des enseignants. A travers la rédaction de cet écrit, il est attendu du professeur des écoles stagiaire qu'il confronte ses représentations initiales avec les réalités du terrain et qu'il analyse ses propres pratiques de classe en les mettant en regard avec des travaux issus de la recherche. Chaque PES 1 rend ainsi compte de questions apparues lors du stage et nourrit son écriture de situations particulières, d'événements observés, d'activités menées.

**Nature du travail écrit attendu :** l'écrit réflexif est un document de **12 à 15 pages** (hors page de couverture, sommaire, annexes et bibliographie). Cet écrit paginé sera constitué de deux grandes parties, complétées par un sommaire, une introduction, une conclusion, une bibliographie et des annexes numérotées (limitées à cinq) dont il est question dans l'écrit.

- L'introduction, d'une page maximum, propose une présentation du stage dans le curriculum de la formation MEEF et présente succinctement l'école, notamment ses caractéristiques propres et les éléments utiles pour la suite de l'écrit. Cette introduction sera nécessairement courte puisque l'école et la classe auront déjà été présentées dans l'écrit en lien avec le stage perlé.
- La première partie, de cinq à six pages, propose l'analyse **d'une** séquence conçue et réalisée par le PES 1 au cours du stage :
  - Présentation de la séquence.
  - Analyse proprement dite de la séquence pouvant porter, par exemple, sur des erreurs ou sur l'écart entre ce qui était prévu dans les préparations et ce qui s'est réellement produit pendant la classe. Cette analyse peut s'appuyer sur des productions d'élèves.
  - Présentation et analyse plus fine **d'une** séance extraite de cette séquence.
  - Cette partie s'achève par la proposition de pistes d'amélioration de la séquence, au regard de cette première approche réflexive. L'analyse proposée dans cette partie doit s'appuyer logiquement sur des outils explicités dans les cours magistraux ou les travaux dirigés.
- La deuxième partie, de six à huit pages environ, présente une situation professionnelle vécue au cours du stage faisant état d'un questionnement ou d'un intérêt pour un point particulier (discipline, cycle, didactique, pédagogie générale ....). Cette situation vécue sera présentée sous la forme d'une problématique, telle qu'elle peut apparaître dans le cadre d'un mémoire de master MEEF 2. L'exposé proposera quelques références bibliographiques issues de la recherche qui contribuent à éclairer le questionnement soulevé. Ces références seront mentionnées dans la bibliographie du présent écrit. Les rapports de visites des formateurs peuvent être une source de questionnement et de réflexion.
- La conclusion, d'une page maximum, a pour finalité de permettre au professeur des écoles stagiaire de se situer dans l'acquisition des compétences professionnelles (celles déjà développées, celles restant à construire) et de faire ressortir les apports du stage ainsi que les besoins qui émergent.
- En plus des références en lien avec la partie 2, la bibliographie comportera des références à caractère professionnel (revues pédagogiques ou didactiques, textes officiels, circulaires, ouvrages divers...) évoquées dans l'écrit. Elle sera présentée selon les normes en usage (APA).
- Les annexes, limitées à cinq, font l'objet d'une sélection et seront numérotées (annexe 1, ...).
- Format à respecter :
  - 12 à 15 pages, au maximum (hors page de couverture, annexes et bibliographie)
  - Police « Times New roman », taille 12
  - Marges : 2,5 cm
  - Interlignes : 1,5 cm
  - Justification du document.
  - Format PDF

Un formateur du CUFR, référent pour l'écrit réflexif, guidera le stagiaire dans l'écriture et la réflexion de celui-ci.

### **Le stage « perlé + »**

Pendant, et à l'issue du stage filé, les étudiants retourneront dans leur classe, dans le cadre d'un stage « perlé + ». **Les MAT ou EMF titulaires seront alors responsables de la classe.** Ce stage « perlé + » permettra aux étudiants :

- D'enrichir leurs observations
- D'échanger avec le titulaire
- De prendre ponctuellement la classe en responsabilité, sous le regard du MAT ou de l'EMF.

Les dates prévues de ce stage « perlé + » sont les suivantes : 30/05, 05/06, 06/06, 03/07, 04/07, 05/07, 06/07, 07/07, 08/07.

.

### **Contact**

**Le chargé de l'alternance intégrative M. OUSSENI Wardi ([wardi-houmadi.ousseni@univ-mayotte.fr](mailto:wardi-houmadi.ousseni@univ-mayotte.fr)) et systématiquement en copie le pôle Alternance Intégrative [ai.meef@univ-mayotte.fr](mailto:ai.meef@univ-mayotte.fr)**